



CONSEIL MUNICIPAL DE MARSONNAS

PROCES-VERBAL

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de MARSONNAS, légalement convoqué le 14/10/2023 s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Guy ANTOINET, maire.

Présents : ANTOINET Guy, CANIVET Cathy, CASANOVA Valérie, COLMARD Grégory, DEBOURG Philippe, DUPONT Marcelin, GADIOLLET Marilyne, HAHNEMANN Jean-Louis, PAGNEUX Romuald, RIPOUROUX Pascal, ROMIEU Thérèse, VERNOUX Florine.

Excusés : BEREZIAT Jean-Louis (décédé), TOLFA Pascale, BAR Yoann

Pouvoirs : TOLFA Pascale à ROMIEU Thérèse, BAR Yoann à RIPOUROUX Pascal

Quorum : le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : COLMARD Grégory

Ordre du jour :

Point sur les ressources humaines.

Point sur les travaux de voirie.

Compte-rendu des travaux du cimetière.

Compte-rendu des réunions extérieures.

Entretien de l'alarme de la mairie.

Réaménagement du local des pompiers.

Réflexion sur la modification d'urbanisme.

Mise en conformité de la pompe à chaleur (AERMEC/cahier technique professionnel).

Organisation du repas, constitution et remise des colis du CCAS.

Organisation de la Commémoration du 11 novembre.

Dates à définir des prochaines commissions.

Programme des travaux du syndicats des eaux 2024 sur Marsonnas.

Approbation du PV du dernier conseil municipal

Le compte-rendu de la séance du 29/09/23 est approuvé à l'unanimité.

2023.29 – Avis sur l'installation d'un élevage de porcs par la SAS LARCON FRERES sur la commune de Marsonnas

Dans le cadre d'une demande d'enregistrement présentée auprès de la Préfecture par la SAS Larçon Frères, la commune de Marsonnas est sollicitée pour émettre un avis sur la démolition d'un bâtiment d'élevage de porcs (440 places), situé route de Bévy à Marsonnas, et la reconstruction d'un nouveau bâtiment plus moderne de 912 places par la SAS LARCON FRERES, dont le siège social est situé à Vieu d'Izenave.

Monsieur le maire présente le projet aux membres du conseil municipal et sollicite leur point de vue, dans le cadre de la consultation publique qui s'est tenue du 12 septembre au 12 octobre 2023 dans la commune.

Après quelques remarques sur la rédaction du dossier, qui mentionne le Centre de Première Intervention de Marsonnas et des cantons qui n'existent plus, quelques membres du conseil font part de leurs inquiétudes quant à l'augmentation du trafic routier qui pourrait endommager les routes et les nuisances olfactives engendrées par le projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec 8 votes pour et 6 absents,

- **émet** un avis favorable à la demande d'installation d'un élevage de porcs par la SAS Larçon Frères sur la commune de Marsonnas.

Questions diverses

• Ressources humaines

Laëtitia Bugnot, agent polyvalent des écoles, a été recrutée au 1^{er} septembre 2023 suite à la démission d'Amélie Bolliet sur le grade d'adjoint technique. Son contrat court jusqu'au 29/02/23. Jessica LAMBERT, agent technique polyvalent, a été recrutée suite au départ en retraite de Mme Bérardan sur le grade d'adjoint technique le 3 avril 2023, son contrat arrive à échéance au 31 décembre 2023. Actuellement, une partie de la charge de travail de Mélanie Almeida, en congé maternité, est compensée par Mesdames Bugnot et Lambert, il est proposé aux membres du conseil de recruter temporairement une personne en renfort.

Jean-Marc Petit, suite à un arrêt de travail en date du 19/06/2023 a repris ses missions à temps partiel, en mi-temps thérapeutique.

- **Travaux/voirie/matériels**

Voirie : les travaux de voiries planifiés sont terminés : fossé busé et enrobés réalisés Rue du Pré Favre, enduits réalisés Route de Dommartin. Réception des travaux par Jean-Louis Hahnemann, adjoint au maire, le 23 octobre.

Cimetière : le chantier est actuellement ralenti par la météo. Monsieur le maire a fait part à la société réalisant les travaux qu'il souhaitait que les allées soient carrossables pour la Toussaint (dans 10 jours). Les sols n'étant pratiquement pas fondés, 7 000 euros de surcoût ont été nécessaires pour garantir les fondations).

Tracteur : changement de l'inverseur complet du tracteur en panne pour un montant de 9424,36 €TTC

Alarme : maintenance de l'alarme de la mairie.

PAC : présentation de la nouvelle réglementation des équipements sous pression qui doivent être mis aux normes et qui concerne la pompe à chaleur. Un plan d'inspection est à envisager. Le conseil municipal va analyser la demande d'AERMEC.

Eclairage public : remplacement des ampoules sodium par des LED sur les 2 points lumineux en façade de l'école (316,80€ TTC).

Requalification du centre bourg : présentation de la proposition d'accompagnement de la société SPL Interra pour la requalification du centre bourg - Planning prévisionnel : fin 2023 à début 2026.

- **Compte-rendu des réunions extérieures**

Petite enfance : des transferts de compétences entre GBA et les communes sont envisagés, la petite enfance et les centres de loisirs pourraient être concernés. Un guichet unique est créé pour centraliser les places en crèche.

Transport : la convention entre l'association « Le bus du centre de loisirs » et Keolis Val de Saône a été renouvelée. L'augmentation est moindre que ce qui avait pu être annoncé.

Remplacement du personnel : échanges en cours entre élus locaux sur les modalités de remplacement actuelles et à venir de Grand Bourg Agglomération.

Syndicat des eaux : Sogedo, qui a remplacé Aqualter dans ses missions, semble donner satisfaction au Syndicat des eaux. Plusieurs fuites ont été décelées par Sogedo sur le territoire ce qui devrait rapidement améliorer le rendement. De gros travaux sont à prévoir (changement de canalisations) route du Sougey, jusqu'au Colombier, chemin et route des Bons. Pas de date connue encore. Une canalisation de faible diamètre va être supprimée dans la poursuite de la route de la Forêt sans impact sur le rendement du débit.

- **Projets**

Local des pompiers : les élus étant souvent à l'étroit pour les mariages et les cérémonies à la mairie, les personnels ayant besoin d'espace pour les archives, un réaménagement du local pompier a été évoqué.

Urbanisme : l'équipe municipale souhaiterait bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet d'urbanisme (public ou privé) pour entamer des réflexions sur la gestion du foncier, l'assainissement (lagune à saturation avec des travaux prévus en 2025-2026), la carte communale...

Stade de foot : au vu du devis estimatif de remise en état des 6900 m² de terrain (4000 à 4500 euros) et la durée nécessaire (plusieurs mois), le conseil municipal ne prend pas de décision pour le moment sur le devenir du stade.

- **Manifestations**

Repas du CCAS : le repas se tiendra jeudi 7/12/23 à la salle des fêtes de Marsonnas. Réunion de préparation de la commission le 31/10 à 17h. Réservation d'une animation musicale.

Commémoration du 11 novembre : mise en place à partir de 10h à la salle des fêtes et rangement dans la foulée car la salle des fêtes est louée dans la journée.

Prochaines dates du conseil municipal

- Conseil municipal **jeudi 16 novembre 2023 à 19h30**
- Conseil municipal **jeudi 21 décembre 2023 à 19h**

Fin de la séance à 21h45

Le Maire,
Guy ANTOINET



Le secrétaire de séance,
COLMARD Grégory

